



THE ADECCO GROUP

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'Adecco Group AG

qui aura lieu le jeudi 16 avril 2020 à 11 heures
au siège social de la société
Bellerivestrasse 30, CH-8008 Zürich.

En raison de la situation extraordinaire liée au coronavirus, l'assemblée générale ordinaire se tiendra **hors la présence personnelle des actionnaires**, conformément à l'art. 6 al. 1 lit. b de l'ordonnance 2 du Conseil fédéral suisse du 13 mars 2020 (état le 16 mars 2020) sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus.

Tous les actionnaires gardent la possibilité de donner une procuration écrite ou électronique, avec des instructions, au **représentant indépendant**.



THE ADECCO GROUP

Chères et chers actionnaires,

En 2019, le Groupe Adecco a réalisé de solides performances et a continué à bien progresser dans ses programmes de transformation et d'innovation. Le ralentissement de la croissance économique en Europe et aux États-Unis a entraîné l'année dernière une baisse organique du chiffre d'affaires de 3 %. Néanmoins, les progrès réalisés dans la transformation de l'entreprise grâce notamment au déploiement d'outils et processus digitaux, mais aussi grâce à l'augmentation de valeur des solutions RH, ont permis d'améliorer légèrement la marge d'EBITA et de stabiliser globalement les bénéfices d'exploitation d'une année sur l'autre. Une gestion financière disciplinée a garanti un flux de trésorerie et un bilan solide, ce qui a permis au Groupe de continuer à réaliser d'importants investissements stratégiques dans les solutions technologiques et digitales, tout en restituant un capital important aux actionnaires.

« Making the future work for everyone »

Le Groupe Adecco poursuit un but précis dont la mission cible – « Making the Future Work for Everyone » – a été conçue pour créer de la valeur partagée à long terme. Chaque année, nous permettons à plus de 3.5 millions de personnes de rejoindre le monde du travail et nous soutenons plus de 100'000 organisations dans leurs besoins en capital humain, leur permettant ainsi d'investir et de se développer. En 2019, nous avons fourni des accompagnements et des formations à plus d'un demi-million de personnes, améliorant leur employabilité et accélérant leur carrière.

Tirer parti de notre envergure et de notre impact

Le succès futur du Groupe Adecco sera en partie déterminé par notre capacité à tirer parti de notre envergure et de notre impact, facteurs de plus en plus importants dans un monde numérique. À mesure que l'entreprise évolue d'un modèle centré sur les agences vers un modèle omni-canal, les solutions clients deviennent plus complexes et les données deviennent un élément central de la proposition de valeur.

Le Groupe Adecco est bien placé pour mener cette évolution. Il a la capacité d'investir dans des technologies innovantes, de les développer, et de s'associer à des acteurs technologiques de premier plan. Tout aussi important, nous combinons cet investissement technologique avec une connaissance institutionnelle approfondie des marchés du travail complexes, un vaste ensemble de données et une gamme de solutions inégalée.



THE ADECCO GROUP

Investir pour l'avenir

Depuis 2017, le Groupe s'est engagé dans un important programme de transformation, afin de renforcer et de digitaliser son cœur de métier et d'élargir son portefeuille d'offres et de services. Les investissements dans les initiatives stratégiques se sont poursuivis en 2019, alors que le Groupe s'efforce de tirer parti des mégatendances favorables et de l'évolution des besoins du client qui remodelent le monde du travail.

Récompenser les actionnaires

Tout en investissant dans la transformation de l'entreprise, le Groupe s'engage à verser un dividende progressif. Cela se traduit par notre engagement à maintenir le dividende au moins au niveau de l'année précédente. Pour 2019, le conseil d'administration proposera un dividende stable de CHF 2.50. Grâce à un important flux de trésorerie en 2019, ainsi qu'au produit de la cession des activités Santé du Groupe aux Etats-Unis « Soliant », le conseil d'administration a également décidé un programme de rachat d'actions de 600 millions d'euros, à réaliser sur deux ans.

Une décennie de progrès

Lors de l'Assemblée Générale, la direction du conseil d'administration passera à un nouveau président, le conseil d'administration proposant à l'unanimité l'élection de Jean-Christophe Deslarzes pour ce rôle. Cette succession me permet de revenir sur ce que la société a réalisé au cours de la dernière décennie.

Il y a dix ans, le Groupe était aux prises avec les retombées de la crise financière mondiale, qui avait eu un impact important sur la demande de solutions en matière de ressources humaines. Le chômage était en hausse et de nombreux observateurs prédisaient une « reprise sans emploi ». Dans le même temps, le vieillissement de la main-d'œuvre et la demande croissante de travailleurs qualifiés faisaient craindre une pénurie de compétences à long terme. Certains prédisaient que le secteur des solutions RH serait perturbé par l'émergence de réseaux professionnels en ligne.

En fait, de 2009 à 2019, l'économie mondiale et notre industrie ont fortement rebondi. Les taux de chômage record ont été remplacés par des niveaux faibles – inégalés jusque là – dans de nombreux pays. Les pénuries de compétences sont devenues la réalité dans de nombreux secteurs. Notre activité a évolué et, plutôt que d'être perturbés, nous avons adopté de nouveaux outils et de nouvelles technologies. Notre offre de services a été élargie afin de tirer parti des nouveaux défis et des nouvelles opportunités auxquels sont confrontés nos clients et nos candidats. Nous avons réussi à améliorer la chaîne de valeur des ressources humaines et sommes devenus un partenaire holistique offrant des solutions RH intégrées pour les entreprises aux prises avec des besoins en capital humain en évolution rapide.



THE ADECCO GROUP

Perspectives

Que nous apporteront les dix prochaines années ? Malgré les incertitudes économiques persistantes, le Groupe Adecco a de grandes capacités de résilience. Les perturbations sont une constante dans le secteur des solutions RH, et nous continuons à y faire face avec agilité. Alors que des technologies telles que l'Intelligence Artificielle, l'automatisation et l'apprentissage machine deviendront plus omniprésentes, notre force résidera toujours dans la puissance de l'humain. Le défi pressant n'est pas qu'il n'y ait plus de travail à l'avenir, mais que le chemin à parcourir exige des individus qu'ils acquièrent de nouvelles compétences. Nous sommes une entreprise humaine, au service de l'humain. Permettre aux individus et aux organisations de réaliser le potentiel qui peut être atteint grâce un travail délivré en harmonie entre l'homme et la technologie est un élément clé de notre proposition de valeur unique. Un nouveau contrat social, l'inclusion et la diversité sur le lieu de travail et la création de valeur partagée sont essentiels pour garantir l'accompagnement du devenir de chacun.

Notre stratégie « Perform, Transform and Innovate » est la base sur laquelle nous allons continuer à nous appuyer au cours de la prochaine décennie et au-delà. Nous sommes encore en chemin, mais les progrès réalisés jusqu'à présent nous positionnent favorablement pour les prochaines étapes.

Je tiens à remercier nos 35'000 collègues du monde entier dont le travail acharné et la passion sont le fondement de cette entreprise, ainsi que nos clients, nos candidats et vous, nos actionnaires, pour votre confiance et votre soutien continu, également en ces temps difficiles.

Dr. Rolf Dörig

Président du Conseil d'administration



THE ADECCO GROUP

Ordre du jour et propositions du Conseil d'administration :

1. Rapport de gestion 2019

1.1. Approbation du rapport de gestion 2019

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport sur l'état et les perspectives en matière opérationnelle et financière, les comptes annuels d'Adecco Group AG et les comptes consolidés du Groupe Adecco pour l'exercice 2019.

1.2. Vote consultatif sur le rapport de rémunération 2019¹

Le Conseil d'administration propose de ratifier le rapport de rémunération pour l'exercice 2019 par un vote consultatif.

2. Emploi du bénéfice résultant du bilan 2019 et distribution d'un dividende

Le Conseil d'administration propose de distribuer un dividende brut de CHF 2.50 par action nominative au moyen du bénéfice disponible de l'exercice 2019 et de reporter le solde du bénéfice disponible de l'exercice 2019. Les actions propres détenues par la société ne donnent pas droit au dividende.

Explications : au 31 décembre 2019, le montant total présumé du dividende s'élevait à environ CHF 405 millions (brut). Le montant total final du dividende résultera de la multiplication du montant total du dividende par action (brut) par le nombre d'actions en circulation donnant droit à un dividende à la date de référence du dividende (soit le 23 avril 2020). Jusqu'à cette date de référence, le nombre d'actions en circulation peut évoluer. La date « ex-dividende » est le 22 avril 2020. Le dividende sera versé après déduction de l'impôt anticipé de 35 %.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à tous les membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exercice 2019.

¹ Cf. Rapport de gestion 2019, section « Remuneration Report ».



4. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration et de la Direction²

4.1. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 5.1 millions au titre de Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration pour la période s'étendant de l'Assemblée générale ordinaire 2020 à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2021.

4.2. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction

Le Conseil d'administration propose d'approuver le montant de CHF 35 millions au titre de Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction pour l'exercice 2021.

5. Elections

5.1. Election des membres et du Président du Conseil d'administration³

Le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de M. Jean-Christophe Deslarzes, de Mme Ariane Gorin, de M. Alexander Gut, de M. Didier Lamouche, de M. David Prince, de Mme Kathleen Taylor et de Mme Regula Wallimann en qualité de membres du Conseil d'administration, pour un nouveau mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

M. Rolf Dörig ne se présentera pas pour une réélection. Le Conseil d'administration le remercie pour ses nombreuses années de précieuse contribution et d'engagement en faveur du groupe Adecco.

Le Conseil d'administration propose d'élire individuellement M. Jean-Christophe Deslarzes⁴ en qualité de Président du Conseil d'administration et Mme Rachel Duan⁴ en qualité de membre du Conseil d'administration, pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.2. Election des membres du Comité de rémunération³

Le Conseil d'administration propose la réélection individuelle de Mme Kathleen Taylor et de M. Didier Lamouche ainsi que l'élection de Mme Rachel Duan en qualité de membres du Comité de rémunération pour un mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

² Cf. explications sous « ad 4.1. » et « ad 4.2. ».

³ Cf. Rapport de gestion 2019, section « Corporate Governance Report », 3. « Board of Directors ».

⁴ Cf. Biographie sommaire sous « ad. 5.1. ».



THE ADECCO GROUP

5.3. Election du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose la réélection du Cabinet Juridique Keller SNC, Zurich, en qualité de représentant indépendant, pour un nouveau mandat d'une année s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

5.4. Election de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose la réélection de la société Ernst & Young AG, Zurich, en qualité d'organe de révision pour l'exercice 2020.

6. Réduction du capital par annulation d'actions propres après rachat d'actions

Le Conseil d'administration propose l'annulation de 220'000 actions propres acquises jusqu'au 15 mars 2019 dans le cadre du programme de rachat d'actions achevé en mars 2019 et la réduction du capital-actions de la société de 220'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune:

L'art. 3 des Statuts sera dès lors modifié comme suit (traduction) :

Art. 3 Capital-actions

« Le capital-actions est de CHF 16'312'417.70, divisé en 163'124'177 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 0.10 chacune, entièrement libérées. »

Dans son rapport à l'attention de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, l'organe de révision Ernst & Young AG confirme que les créances sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-actions proposée.



THE ADECCO GROUP

Documentation, participation et représentation

Le rapport de gestion 2019 (accompagné du rapport de rémunération 2019 et des rapports de l'organe de révision) et les Statuts (<http://aoi.adeccogroup.com>) sont disponibles dès le 18 mars 2020, et la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, l'ordre du jour et les propositions peuvent être consultés dès le 20 mars 2020 auprès d'Adecco Group AG, Bellerivestrasse 30, CH-8008 Zurich. Les actionnaires ont la possibilité de commander un exemplaire du rapport de gestion 2019 (en anglais). Le rapport de gestion 2019 et la convocation à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires avec l'ordre du jour et les propositions sont en outre disponibles sur le site web de la société (<http://adeccogroup.com/> et <http://agm.adeccogroup.com>).

Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au 8 avril 2020 (jour de référence) seront habilités à voter lors de l'Assemblée générale ordinaire 2020 ou à désigner un représentant.

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra hors de la présence personnelle des actionnaires. Conformément à l'ordonnance du Conseil fédéral, la participation en personne n'est ni possible, ni permise.

Les actionnaires ne peuvent être représentés que par le représentant indépendant, le Cabinet Juridique Keller SNC, Alfred-Escher-Strasse 11, CH-8002 Zürich, et peuvent lui donner la procuration avec les instructions.

Les actionnaires qui souhaitent se faire représenter par le représentant indépendant, sont priés de remplir et signer le bulletin-réponse, ou d'utiliser la plateforme internet. Vous trouverez les informations concernant l'accès à la plateforme internet sur le bulletin-réponse joint à la convocation. Pour toutes questions, vous trouverez les coordonnées du support technique directement sur la page d'accueil de la plateforme.

Les actionnaires qui souhaitent donner des instructions de vote particulières, peuvent utiliser le formulaire figurant au verso du bulletin-réponse ou celui figurant sur la plateforme internet d'ici la clôture du vote en ligne le 14 avril 2020 à 14 heures. En l'absence d'instructions particulières, le représentant indépendant votera conformément aux propositions du Conseil d'administration.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires sera disponible pour consultation dès le 5 mai 2020 auprès du siège de la société, Bellerivestrasse 30, CH-8008 Zurich.

Le Conseil d'administration



THE ADECCO GROUP

ad 4.1. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration

L'Assemblée générale ordinaire 2019 avait approuvé un Montant Global Maximum de Rémunération du Conseil d'administration de CHF 5.1 millions pour la période s'étendant de l'Assemblée générale ordinaire 2019 à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire 2020. La rémunération effective versée durant la période précitée devrait s'élever à environ CHF 4.8 millions.

Le Conseil d'administration soumet au vote de l'Assemblée générale ordinaire le Montant Global Maximum de la Rémunération du Conseil d'administration, arrêté à CHF 5.1 millions, pour la période s'étendant de l'Assemblée générale ordinaire 2020 à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire 2021. Ce montant a été déterminé selon la structure inchangée de rémunération mentionnée dans la section 4.1 du Rapport de Rémunération 2019.

Selon la politique de rémunération qui prévaut au sein du Groupe Adecco, les membres du Conseil d'administration reçoivent uniquement une rémunération fixe, dont une partie est versée sous forme d'actions bloquées d'Adecco Group AG (avec une période de blocage de trois ans) en lieu et place d'espèces.

ad 4.2. Approbation du Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction

L'Assemblée générale ordinaire 2019 a approuvé un Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction de CHF 35 millions pour l'exercice 2020.

Le Conseil d'administration soumet au vote de l'Assemblée générale ordinaire le Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction, arrêté à CHF 35 millions, pour l'exercice 2021.

Le tableau ci-dessous met en évidence le Montant Global Maximum de la Rémunération de la Direction pour l'exercice 2021, en comparaison de sa rémunération potentielle maximale pour l'exercice 2020.

Les montants découlant du LTIP se fondent sur le maximum de « value at grant » tel que figurant dans le tableau ci-dessous sous la rubrique « Potential at maximum ».



THE ADECCO GROUP

Certains éléments individuels de rémunération figurant dans le tableau sont établis sur la base d'estimations et peuvent dès lors varier. Néanmoins, le montant total de ces éléments ne pourra pas excéder le Montant Global Maximum de la Rémunération.

	2020 ¹	2021 ²
In CHF million	Potential at maximum as approved by AGM	Potential at maximum to be approved by AGM
Gross cash compensation		
– Base salary	8.7	8.7
– Annual bonus	12.9	12.9
Compensation in kind and other	1.0	1.0
Share awards to be granted in the respective year under the long-term incentive plan (LTIP) ³	9.2	9.2
Social contributions, incl. for old age insurance/pension incl. on LTIP awards granted in the respective year becoming due in later periods, estimated	3.2	3.2
Total	35.0⁴	35.0

¹ Le taux de change utilisé est identique au taux de change utilisé pour les éléments de rémunération de l'exercice 2018.

² Le taux de change utilisé est identique au taux de change utilisé pour les éléments de rémunération de l'exercice 2019.

³ La valeur maximum a été déterminée conformément aux règles applicables à la publication des rémunérations contenues dans le Rapport de Rémunération (cf. art. 14^{bis} al. 5 des Statuts).

⁴ Le potentiel maximum pour 2019 était de CHF 35.0 millions. Montant attribué pour 2019 : CHF 22.1 millions ; voir Rapport de Rémunération 2019, section 5.2.



THE ADECCO GROUP

ad 5.1. Election des membres et du Président du Conseil d'administration

Biographie sommaire de Jean-Christophe Deslarzes

- Jean-Christophe Deslarzes est un citoyen suisse, né en 1963.
- Jean-Christophe Deslarzes est membre du Conseil d'administration depuis avril 2015. Il est également Président du Comité de rémunération depuis avril 2018 (membre depuis avril 2016) et membre du Comité de gouvernance et de nomination depuis avril 2018. Il a précédemment siégé au Comité d'audit d'avril 2015 à avril 2018.
- Jean-Christophe Deslarzes détient un master en droit de l'Université de Fribourg, Suisse.
- Jean-Christophe Deslarzes a commencé sa carrière en 1991 en tant que consultant fiscal et juridique chez Arthur Andersen en Suisse. De 1994 à 2010, Jean-Christophe Deslarzes a travaillé pour Rio Tinto et ses prédécesseurs Alcan et Aluisse, où il a occupé différents postes de gestion des ressources humaines et de direction en Europe et au Canada, notamment en tant que Senior Vice Président des ressources humaines et membre du Comité exécutif du groupe Alcan ; il a également accédé au poste de Président et CEO de Downstream Aluminium Businesses, Rio Tinto, basé au Canada. Entre 2010 et 2013, M. Deslarzes a occupé la fonction de Directeur des ressources humaines et de l'organisation ainsi que de membre du Comité exécutif du groupe Carrefour, ayant son siège en France. De 2013 à 2019, Jean-Christophe Deslarzes a été Directeur des ressources humaines et membre du Comité exécutif du Groupe ABB, basé en Suisse. Depuis février 2018, il siège en tant que Président du Conseil d'administration de ABB India Limited¹, Inde.

Biographie sommaire de Rachel Duan

- Rachel Duan est une citoyenne chinoise, née en 1970.
- Rachel Duan est titulaire d'une licence en économie et commerce international de l'université d'études internationales de Shanghai, en Chine, et d'un MBA de l'université du Wisconsin-Madison, aux États-Unis.
- Rachel Duan est actuellement première vice-présidente de General Electric Company («GE»)¹ et présidente-directrice générale de GE's Global Markets, où elle est chargée de stimuler la croissance de GE sur les marchés émergents mondiaux, basée à Shanghai. Mme Duan a rejoint GE en 1996 et a travaillé chez GE dans de nombreuses entreprises aux États-Unis, au Japon et en Chine. Depuis 2006, elle a occupé des postes à responsabilité, notamment ceux de directrice générale de GE Advanced Materials China puis de la région Asie-Pacifique, de directrice générale de GE Healthcare China et de directrice générale de GE China.
- Depuis 2018, Mme Duan est membre non exécutif du conseil d'administration et membre du comité de rémunération et de gouvernance (depuis 2019) d'AXA S.A.¹, France.
- Ainsi comme les autres membres du Conseil d'administration, aussi Rachel Duan est considérée indépendante selon les règles applicables Suisses.

* * *

¹ société cotée en bourse

